

Protocole et procédures pour les allergies et intolérances alimentaires

CPE Whiteside Taylor

PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : | LE 6 DÉCEMBRE 2018

Table des Matières

1. INTRODUCTION.....	2
2. LEXIQUE.....	2
3. PROCÉDURES GÉNÉRALES.....	4
4. COMMUNICATIONS	5
5. LA SANTÉ DES ENFANTS : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE!.....	6
5.1 Responsabilités de la responsable de l'alimentation.....	6
5.2- Responsabilités de l'éducatrice titulaire.....	8
5.3- Responsabilités des autres éducatrices et tous les membres du personnel	9
5.4- Responsabilités des parents d'un enfant avec allergies	10
5.5- Responsabilités de tous les parents.....	11
5.6- Responsabilités du service de garde.....	11
5.7- Responsabilités du conseil d'administration	12
5.8- Responsabilités des remplaçantes.....	12
5.9- Sensibilisation des enfants	13
6. LES SORTIES.....	13
7. PROCÉDURES DE PRÉCAUTION	14
8. LES MÉDICAMENTS	15
9. POUPONNIÈRE	17
10. NOURRITURE APPORTÉE DE LA MAISON	17
11. PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE RÉACTION ANAPHYLACTIQUE	19
12. MOT DE LA FIN	21
ANNEXE A.....	22
ANNEXE B.....	24
ANNEXE C.....	26
ANNEXE D.....	27
ANNEXE E	28
ANNEXE F	29
ANNEXE G.....	30
ANNEXE H.....	31
ANNEXE I	32
ANNEXE J.....	34
ANNEXE K.....	35

1. INTRODUCTION

Tout en préservant le plaisir de manger, les allergies et les intolérances alimentaires doivent être traitées consciencieusement afin d'éviter les risques de réaction. Au CPE Whiteside Taylor, l'intervention auprès des enfants allergiques est une responsabilité partagée entre les parents et l'équipe de travail. Les meilleurs moyens pour éviter les réactions allergiques demeurent la diffusion de l'information et la communication des renseignements. Si un enfant démontre des signes d'allergie ou d'intolérance alimentaire, il est essentiel que l'éducatrice et les parents s'informent mutuellement. Il nous apparaît également important de sécuriser les parents dont les enfants vivent avec des intolérances ou des allergies alimentaires.

Pour que des mesures soient prises au CPE, un avis médical est nécessaire. L'intervention médicale a pour objectif l'obtention d'un diagnostic précis permettant de déterminer le type de réaction alimentaire et de nommer le ou les allergènes à éviter afin d'élaborer une diète spécifique appropriée à l'enfant. Elle nous permettra aussi de connaître la médication requise dans le cas d'ingestion accidentelle d'un allergène.

La seule protection face aux allergies alimentaires est d'éviter tout contact avec l'allergène. Pour cette raison, le CPE Whiteside Taylor met en place ce protocole qui lui permettra d'exercer un contrôle efficace sur l'alimentation offerte aux enfants. **Même avec toutes les mesures préventives en place et conformément aux directives de cette politique, CPE Whiteside Taylor ne peut pas garantir un environnement exempt d'allergènes.**

2. LEXIQUE

Allergène:

Substance dont la pénétration dans certains organismes peut déclencher une réaction allergique se manifestant de diverses façons, entre autres, par les plaques, l'asthme, le rhume des foins, l'eczéma, les réactions alimentaires variées et l'anaphylaxie.

Allergie:

Réaction d'hypersensibilité à une substance qui est inoffensive pour la plupart des individus et qui met en cause le système immunitaire. C'est une réaction immédiate (rapide après l'ingestion de l'aliment) ou retardée. Elle a lieu même en présence d'une très petite quantité.

Anaphylaxie ou réaction anaphylactique:

Réaction allergique grave qui évolue rapidement et qui peut provoquer des symptômes à plusieurs endroits sur le corps et dans l'organisme (réaction généralisée). Cette réaction peut

engendrer des difficultés respiratoires et de circulation sanguine. Elle peut mettre la vie en danger et nécessite une intervention urgente.

Antihistaminique:

Médicament (Benadryl, Allernix, Allerdryl, Réactine, etc.) qui sert à réduire ou à éliminer les effets de l'histamine, une substance chimique libérée dans le corps qui, entre autres, provoque les symptômes.

Choc anaphylactique:

Réaction allergique grave qui implique une chute de la tension artérielle et la perte de connaissance. Le choc anaphylactique peut mener au décès en l'absence de traitement.

Epinéphrine ou adrénaline:

L'adrénaline est une hormone normalement sécrétée par les glandes surrénales qui permet à l'organisme de répondre au stress. Elle est utilisée comme médicament d'urgence lors d'une réaction allergique grave. Toute personne souffrant d'une allergie alimentaire à risque d'anaphylaxie devrait toujours en avoir sur elle sous forme d'auto-injecteur (EpiPen).

Intolérance alimentaire:

Incapacité de supporter un aliment en quantité tolérée par les autres individus. L'intolérance ne met pas en cause le système immunitaire et, généralement, de petites quantités peuvent être tolérées sans problème. Elle affecte plutôt le système digestif (par exemple: mauvaise digestion du lactose du lait). La sévérité des symptômes dépend de la quantité d'aliment ingérée.

Réaction alimentaire:

Symptômes provoqués par l'ingestion d'un aliment ou d'un additif alimentaire en raison d'une allergie, d'une intolérance ou d'une autre réaction (acidité, amine, etc.).

Système immunitaire:

Ensemble des mécanismes du corps qui combattent les infections et les maladies incluant les anticorps (comme les IgE) qui cherchent à détruire ce qui est néfaste pour l'organisme.

Urticaire / Plaques:

Éruptions cutanées caractérisées par une démangeaison importante, le gonflement et la rougeur (avec parfois un centre blanchâtre, comme des piqûres d'orties).

3. PROCÉDURES GÉNÉRALES

Le CPE Whiteside Taylor doit assurer le traitement efficace des données inscrites au dossier de l'enfant concernant la santé, les allergies et les intolérances.

Des précautions particulières doivent être prises pour identifier les cas d'allergies et d'intolérances, et ce, à différents niveaux:

- Avec les parents et le personnel administratif lors de l'inscription des enfants.
- Avec tout le personnel de l'installation lors de la rencontre de parents.
- Avec la responsable de l'alimentation.
- Avec le personnel éducateur lors de remplacements.
- En affichant dans chaque local, dans la cuisine et dans la salle du personnel, la photo et la description des restrictions et des réactions possibles.

Le CPE Whiteside Taylor doit toujours tenir compte des allergies alimentaires dans la préparation des repas et des collations, lors des activités spéciales et des sorties, lorsqu'un enfant allergique lui est confié.

Au CPE Whiteside Taylor, la nourriture, pour tout enfant ayant un certificat médical, est servie dans la vaisselle bleue.

De plus, la couleur du papier d'affichage correspond au type de réaction alimentaire:

Bleu : Allergie à risque d'anaphylaxie

Orange : Allergie sans risque d'anaphylaxie / Intolérance

1. **L'épinéphrine est médicament prioritaire à administrer pour une anaphylaxie.**
2. **Les antihistaminiques et les médicaments pour l'asthme ne doivent pas être utilisés au lieu de l'épinéphrine en traitement de l'anaphylaxie.**
3. **Toute personne recevant une dose d'épinéphrine doit être transportée à l'hôpital immédiatement (idéalement par ambulance).**
4. **Une seconde dose d'épinéphrine peut être administrée 5 minutes après la première s'il n'y a pas d'amélioration dans l'état et dans les symptômes.**
5. **Les personnes qui se sentent faibles ou étourdis à cause d'un état de choc imminent devraient être étendues et s'il y a vomissement, elles devraient être tournées sur le côté.**
6. **Aucune personne en état d'anaphylaxie ne devrait être tenue entièrement responsable de s'administrer elle-même d'une dose d'épinéphrine par auto-injecteur.**

4. COMMUNICATIONS

Procédures avant l'arrivée de l'enfant avec allergies

À la première visite du parent lors de l'inscription:

- Faire remplir par le parent la fiche nominale de l'enfant sur laquelle est incluse une photographie récente de l'enfant, la liste de ses allergies ainsi que les mesures à prendre en cas de réactions allergiques (annexe A).
- Demander de fournir les médicaments d'urgence (auto-injecteur d'épinéphrine ou autres) accompagnés du certificat médical (annexe B).

Note: Lorsqu'un enfant souffre d'allergies ou d'intolérances, une confirmation écrite du médecin traitant est requise sur le certificat médical. Cette confirmation doit contenir tous les renseignements inhérents au traitement et aux procédures à suivre en cas d'urgence.

- Obtenir une autorisation écrite du parent afin de permettre au CPE d'utiliser l'auto injecteur d'épinéphrine en cas de besoin (annexe C).
- Suggérer que l'enfant allergique possède un bracelet Médic Alert ou l'équivalent qu'il portera en tout temps.
- Évaluer avec les parents la composition du menu en fonction des restrictions alimentaires.

Note: Si un enfant développe une allergie ou une intolérance alors qu'il fréquente déjà le service de garde, la démarche précédente devra être enclenchée le plus tôt possible.

Première fiche de communication adressée à l'ensemble des parents (annexe D et E):

En début d'année, alors que la majorité des nouveaux enfants sont intégrés au CPE, les parents recevront une première communication concernant les différentes procédures en vigueur au service de garde dont la politique d'intégration des enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires. Chaque parent sera donc mis au courant, grâce à cette première communication, des éléments relatifs à la sécurité des enfants allergiques.

Procédures avant ou au moment de l'arrivée de l'enfant:

- Incrire dans le local de l'enfant, à la cuisine et dans la salle du personnel, le nom de l'enfant et de son allergie ainsi que les mesures à prendre en cas de réaction allergique.
- Prévoir les repas au menu qui devront être remplacés ainsi que ceux qui seront offerts en substitution.

Rencontre de parents

Lors de la rencontre de parents en début d'année, l'éducatrice prendra un temps pour expliquer:

- Les mesures, procédures et protocoles de prévention adoptés par le service de garde.
- Les types d'allergies présentes au sein du service de garde.
- Les aliments interdits au service de garde.
- Les attitudes individuelles et collectives à adopter.

Distribution de feuillets d'information

Au besoin, le CPE Whiteside Taylor pourra distribuer des feuillets d'information aux parents concernant les allergies alimentaires et les intolérances. Il pourra:

- Informer l'ensemble des parents des aliments qui sont interdits au service de garde et des raisons de ces choix.
- Apporter une attention particulière aux communications lorsque se déclarent de nouvelles allergies ou intolérances.
- Distribuer des formulaires de mise à jour, aux parents des poupons, lors de l'introduction de nouveaux aliments.

5. LA SANTÉ DES ENFANTS : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE!

Au CPE Whiteside Taylor, la nourriture, pour tout enfant ayant un certificat médical, est servie dans la vaisselle bleue. La vaisselle bleue est réservée aux allergies sévères seulement. Les diètes spéciales (sans porc, végétarien, etc.) sont servies sur la vaisselle blanche avec le nom de l'enfant indiqué.

De plus, la couleur du papier d'affichage correspond au type de réaction alimentaire:

Bleu : Allergie à risque d'anaphylaxie

Orange : Allergie sans risque d'anaphylaxie / Intolérance

5.1 Responsabilités du responsable de l'alimentation

- Suivre une formation en hygiène et salubrité pour apprendre et éviter la contamination croisée.
- Suivre la formation en-ligne www.connaitrelesallergies.ca pour obtenir un certificat sur la prévention, la reconnaissance et la prise en charge de l'anaphylaxie.
- Proposer des menus qui tiennent compte des exigences alimentaires des enfants avec restrictions alimentaires et prévoir conséquemment l'achat des aliments.
- Ne pas cuisiner avec les noix, arachides ou fruits de mer.
- Ne pas servir aux enfants des aliments qui n'ont pas été préalablement servis à la maison. (Annexe I par parent)
- Si un repas, collation ou ingrédient substitut est fourni par le parent pour son enfant allergique, il est donné à la responsable de l'alimentation pour être identifié et entreposé d'une façon sécuritaire.
- Les aliments spéciaux (sans allergènes) pour les enfants avec les allergies sont entreposés sur l'étagère le plus haut dans le réfrigérateur, congélateur ou armoire ou dans un contenant étanche spécifique pour éviter les autres aliments de les contaminer. Ils sont identifiés et entreposés d'une façon sécuritaire.

- Cuisiner et préparer les aliments en évitant la contamination et en sachant contrôler les allergènes.
- Dresser, mettre à jour et connaître la liste des aliments interdits au service de garde.
- Systématiser les mesures d'hygiène : le lavage des mains entre chaque manipulation, le nettoyage et la désinfection régulière des surfaces de travail et toutes autres mesures nécessaires.
- Suivre la procédure quotidienne de la cuisine (Annexe K)
- S'assurer que les photos et les particularités de chaque enfant avec restrictions alimentaires soient affichées bien à la vue dans la cuisine et mises à jour régulièrement.
- Identifier les ustensiles et la vaisselle qui seront uniquement utilisés pour la préparation des aliments des enfants allergiques.
- Préparer les aliments pour les enfants allergiques avant le repas des autres enfants.
- Aux collations et au dîner, assurer le transport sécuritaire du lait et de la nourriture dans le local où se trouve l'enfant allergique pour éviter la contamination par des allergènes et procéder, avec l'éducatrice, à une vérification des ingrédients contenus dans la nourriture.
- Connaître les sources d'allergènes cachés. Vérifier les ingrédients d'origine du produit alimentaire.
- Faire un suivi auprès des fournisseurs quant aux allergies et à la contamination du produit et des aliments.
- Vérifier tous les ingrédients de chaque item lors des livraisons d'aliments puisque les ingrédients peuvent avoir changé depuis la dernière livraison.
- Ne pas servir des aliments contenant une mention préventive ("peut contenir") aux enfants qui ont des allergies alimentaires sauf si c'est indiqué autrement sur l'Annexe A – Fiche Nominale de l'Enfant avec Restrictions Alimentaires. (Une infime quantité d'un allergène peut déclencher une réaction allergique si elle est ingérée).
- Fournir de la vaisselle bleue pour les enfants ayant des allergies (doivent être sur le chariot dès le départ de la cuisine).
- Apporter le repas complet de l'enfant allergique sur la vaisselle bleue (qui est bien emballée et identifiée) coupé, prêt à manger, en même temps que le chariot puisque cet enfant sera servi en premier.
- Si la vaisselle bleue est apportée vide, cela signifie que l'enfant allergique peut manger la même chose que les autres.
- Pour les collations qui n'ont pas de vaisselle : S'il y a un allergène dans la collation du groupe, sa propre collation est servie dans une vaisselle bleue. S'il n'y a pas de vaisselle bleue avec la collation, ça signifie que la collation peut être mangée par tout le groupe.
- Lors des sorties, placer le repas de l'enfant allergique dans un sac séparé et identifié à son nom.
- Remplacer les ustensiles ou la vaisselle qui sont endommagés ou poreux puisqu'ils peuvent être contaminés.

5.2- Responsabilités de l'éducatrice titulaire

- Surveiller et vérifier les dates de péremption des auto-injecteurs afin d'avertir les parents d'un remplacement prochain.
- Vérifier le contenu de toute huile ou crème solaire, de tout savon ou autre produit d'hygiène qui pourraient contenir noix, œufs, amande, lait, etc.
- Organiser une réunion avec les parents de l'enfant, l'éducatrice titulaire et le responsable de l'alimentation puis faire un suivi lors d'une réunion d'équipe. Il doit y avoir une rencontre chaque fois qu'il y a des changements importants.
- Connaître les signes et symptômes d'une réaction allergique, connaître et savoir appliquer le protocole mis en place et être en mesure d'administrer les traitements adéquats.
- En cas de doute lors d'un repas ou d'une activité, vérifier deux fois plutôt qu'une les ingrédients contenus dans la nourriture de l'enfant allergique avec la responsable de l'alimentation.
- S'assurer que les enfants se lavent les mains à leur arrivée au service de garde ainsi qu'avant et après les repas et collations.
- Voir à changer les vêtements souillés par la nourriture de tout enfant quand un allergène a été servi. A la discrétion de l'éducatrice, les enfants peuvent porter une bavette ou un tablier pour le repas et/ou la collation.
- Choisir des aliments ou des contenants de nourriture sûrs pour les activités de bricolage ou de cuisine (éviter au besoin les œufs de Pâques, pâtes alimentaires avec œufs, peinture avec du Jell-O, crayons de cire avec soya, etc.).
- Sensibiliser l'ensemble des enfants du groupe aux allergies alimentaires et à l'importance de ne pas échanger entre eux ni nourriture ni ustensiles (causerie, histoire, etc.) et au lavage des mains.
- Apporter à chaque sortie, la trousse de survie de l'enfant.
- Privilégier les récompenses non alimentaires et n'offrir à l'enfant allergique que des aliments sécuritaires.
- Prévenir les parents d'une nouvelle réaction de l'enfant allergique même si celle-ci fait référence à une intolérance.
- Connaître que si la vaisselle bleue est apportée vide, cela signifie que l'enfant allergique peut manger la même chose que les autres.
- Pour les collations qui n'ont pas de la vaisselle : s'il y a un allergène dans la collation du groupe, sa propre collation est servie dans une vaisselle bleue. S'il n'y a pas de vaisselle bleue avec la collation, ça signifie que la collation peut être mangée par tout le groupe.
- Servir son repas à l'enfant allergique dans la vaisselle bleue en premier.
- Vérifier les dates de péremption des médicaments (Epipen, Benadryl, etc...), à tous les mois.
- Aviser les parents, un mois à l'avance, de la date de péremption du médicament (pour leur permettre de renouveler celui-ci).
- Voir à la propreté du local et des enfants et suivre la procédure de désinfection des surfaces et les éviers avant et après les collations et les repas.

Procédure de désinfection des surfaces :

- 1. Avant le repas, utiliser le désinfectant (Germi-10 ou autre désinfectant fourni par le CPE) sur les surfaces lavées.**
- 2. Après le repas, avec un linge propre, de l'eau et du savon liquide, laver toutes les surfaces (dessus, côtés et le dessous) de la table en entier. Si un allergène a été servi, laver toutes les chaises (le dos et le siège) aussi. Désinfecter avec le désinfectant et avec un nouveau linge.**

5.3- Responsabilités des autres éducatrices et tous les membres du personnel

Tous les membres du personnel, y compris les remplaçantes doivent:

- Suivre la formation en ligne www.connaitrelesallergies.ca pour obtenir un certificat sur la prévention, la reconnaissance et la prise en charge de l'anaphylaxie.
- Comprendre et appliquer le protocole mis en place par le service de garde. Ne donner aucun aliment à l'enfant allergique qui ne provient pas de la cuisine.
- Apprendre la liste des allergies du centre et consulter la liste des allergies et intolérances du groupe dont vous êtes responsable à chaque jour.
- Connaître que si la vaisselle bleue est apportée vide, cela signifie que l'enfant allergique peut manger la même chose que les autres.
- Pour les collations qui n'ont pas de vaisselle : s'il y a un allergène dans la collation du groupe, sa propre collation est servie dans une vaisselle bleue. S'il n'y a pas de vaisselle bleue avec la collation, ça signifie que la collation peut être mangée par tout le groupe.
- Connaître les signes et les symptômes des allergies et des intolérances, savoir utiliser l'auto-injecteur et appliquer les mesures d'urgence adéquates.
- Ne pas apporter les aliments interdits au Centre. (Voir Section 10)
- Ne pas préparer de la nourriture provenant de la maison (à des fins personnelles ex. un diner personnel) dans la cuisine du CPE. Utiliser l'équipement dans la salle du personnel.
- En cas de doute lors d'un repas ou d'une activité, vérifier deux fois plutôt qu'une les ingrédients contenus dans la nourriture de l'enfant allergique avec le responsable de l'alimentation.
- Être vigilante lorsque de la nourriture provenant de la maison est apportée au CPE.
- Voir à la propreté du local et des enfants et suivre la procédure de désinfection des surfaces avant et après les collations et repas.
- S'assurer que les enfants se lavent les mains à leur arrivée au service de garde ainsi qu'avant et après les repas.
- Voir à changer les vêtements souillés par la nourriture de tout enfant.
- Choisir des aliments ou des contenants de nourriture sûrs pour les activités de bricolage ou de cuisine (éviter au besoin les œufs de Pâques, pâtes alimentaires avec œufs, peinture avec du Jell-O, crayons de cire avec soya, etc.).

Procédure de désinfection des surfaces :

1. **Avant le repas, utiliser le désinfectant (Germi-10 ou autre désinfectant fourni par le CPE) sur les surfaces lavées.**
2. **Après le repas, avec un linge propre de l'eau et du savon liquide, laver toutes les surfaces (dessus, côtés et le dessous) de la table en entier. Si un allergène a été servi, laver toutes les chaises (le dos et le siège) aussi. Désinfecter avec le désinfectant et avec un nouveau linge.**

5.4- Responsabilités des parents d'un enfant avec allergies

Le parent a la responsabilité d'assurer certains suivis auprès de l'équipe du service de garde et surtout, de participer activement à l'établissement et au maintien d'une collaboration entière et transparente avec elle. **Le service de garde pourrait se réserver le droit de refuser l'accès à un enfant allergique diagnostiqué dont le parent aurait oublié d'apporter le médicament ou omis de remplacer un médicament expiré.** Le parent doit:

- Fournir une liste des allergies connues et des symptômes s'y rattachant.
- Obtenir du médecin traitant et remettre au service de garde la (les) prescription(s) nécessaire(s) ainsi que toutes les informations utiles afin de démontrer le sérieux de l'allergie ou de l'intolérance.
- Remplir tous les documents requis par le service de garde (voir annexes) et fournir le matériel nécessaire (médicament, auto-injecteur, etc.).
- Fournir une autorisation de traitement, signée par le ou les parents, datée du début de l'entrée de son enfant au service de garde.
- Par écrit, maintenir la direction au courant de l'évolution des intolérances ou des allergies de son enfant et l'avertir de tout changement dans son dossier médical dès qu'il se produit.
- Informer la direction lorsqu'il pense que le protocole du service de garde n'est pas appliqué correctement par un membre du personnel, préférablement par écrit.
- Partager ses suggestions afin d'améliorer le protocole en place.
- Participer à la rencontre avec la titulaire du groupe afin de lui fournir toute l'information nécessaire à la sécurité de son enfant.
- Collaborer avec la responsable de l'alimentation pour l'élaboration de menus en suggérant ou en fournissant une liste de produits alimentaires utilisés par l'enfant ainsi que diverses recettes expérimentées par l'enfant.
- Si un repas, collation ou ingrédient substitut est fourni par le parent pour son enfant allergique, il est donné à la responsable de l'alimentation pour être identifié et entreposé d'une façon sécuritaire.
- Vérifier les aliments du menu afin de s'assurer que ces aliments ont déjà été introduits dans l'alimentation de l'enfant.
- Avertir le CPE lors de l'introduction d'un nouvel aliment et des réactions survenues, le cas échéant.
- Lors d'un changement de groupe, s'assurer que l'éducatrice (accompagnée de l'enfant allergique, en fonction de son âge) informe tous les autres enfants du groupe des restrictions alimentaires nécessaires et des allergies de l'enfant.

- Lors des activités spéciales au service de garde, décider si l'enfant participera ou non à celles-ci. Lorsque l'enfant allergique est absent du service de garde (vacances, maladie, etc.), aviser la direction, l'éducatrice et la responsable de l'alimentation pour faciliter la planification du repas et des collations.
- Fournir le médicament de l'enfant et noter sa date d'expiration, afin de pouvoir procéder sans délai au remplacement de celui-ci.
- Lors de la présence d'une remplaçante, par mesure de prévention supplémentaire, s'assurer dès l'arrivée le matin que le service de garde a bien informé la remplaçante que l'enfant a des allergies alimentaires et s'informer au besoin du déroulement de sa journée. Par rapport à son enfant, le parent pourra:
- Encourager son enfant à développer son autonomie face à sa condition et le responsabiliser, dès son plus jeune âge, à être franc, ferme et constant face à ses allergies.
- Voir à ce qu'il porte son bracelet médical (si prescrit)
- Faire comprendre à l'enfant les dangers que représentent l'échange et le partage d'aliments.

5.5- Responsabilités de tous les parents

- S'assurer que les enfants se lavent les mains à leur arrivée au service de garde.
- Ne donner aucun aliment aux enfants. Discuter et collaborer avec l'éducatrice pour une collation partagée ou un événement spécial ou si vous apportez de la nourriture.
- Ne pas apporter des aliments interdits au Centre. (Voir Section 10)
- Être conscient qu'il y a des sources d'allergènes cachés et vérifier avec le personnel si tous les ingrédients sont sécuritaires.
- Vérifier le contenu de toute huile ou crème solaire, de tout savon ou autre produit d'hygiène qui pourraient contenir noix, œufs, amande, lait, etc.
- Avertir le CPE lors de l'introduction d'un nouvel aliment à leur enfant et des réactions survenues, le cas échéant.
- Quand les enfants prennent leur déjeuner à la maison, assurer que le visage et les mains de l'enfant sont bien lavés avant de partir la maison.
- Ne pas permettre aux enfants de manger dans le corridor (Ce qui se mangeait dans l'auto, doit être réemballé et rouvert à la table de déjeuner).
- Connaître et appliquer les règlements concernant la table à déjeuner.

5.6- Responsabilités du service de garde

Le service de garde agit à titre de ressource, de référence. Il est donc responsable de:

- Voir à l'application des mesures qui ont été adoptées et de s'assurer que chaque intervenant joue le rôle qui lui a été conféré pour la protection des enfants: responsable de l'alimentation, éducatrices, remplaçantes, parents, et autres employés.

- Rechercher, se procurer, diffuser et rendre disponible toute documentation pertinente qu'il pourra obtenir auprès des organismes spécialisés ou de référence en matière d'alimentation, d'allergies et d'intolérances.
- Afficher la liste des allergies des enfants et du personnel et papiers d'affichage dans la cuisine, bureau, salle de personnel et les classes.
- Mettre à jour les numéros de téléphone d'urgence des enfants selon les informations fournies par les parents. Une copie du plan d'intervention pour les enfants à risque d'anaphylaxie (Annexe A) est placée en avant du livre / annuaire téléphonique.
- Assurer que les porte-clés AMISGEST sont identifiées avec les bordures bleues pour les allergies sévères et les bordures oranges pour les intolérances et diètes spéciales.
- Fournir un EPIPEN à chaque installation qui sert aussi comme deuxième EPIPEN aux sorties.
- Voir à ce que les formations en lien avec la santé des enfants et les allergies alimentaires soient à jour pour tous les membres du personnel.
- Rassurer les parents de l'enfant allergique que toutes les mesures préventives seront appliquées.
- S'assurer de la mise à jour des listes d'enfants allergiques et ayant des restrictions alimentaires.
- S'assurer que tous les formulaires d'information portant sur l'enfant allergique soient remplis, transmis à l'éducatrice lors d'un changement de groupe et régulièrement mis à jour.
- Si nécessaire, lors d'un remplacement de l'éducatrice titulaire, s'assurer de la présence, de la proximité ou du soutien d'une éducatrice permanente.
- Aviser les remplaçantes de la présence d'allergies alimentaires ou autres dans son groupe.
- Pour éviter la contamination croisée, fournir un micro-ondes à l'extérieur de la cuisine et les aires de jeux des enfants pour le personnel.

5.7- Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de:

- Procéder, conjointement avec l'équipe du service de garde, à l'adoption du protocole.
- S'assurer de l'application du protocole et de sa mise à jour, le cas échéant.
- Inclure dans le protocole de gestion des plaintes du service de garde, une section spécifique concernant les allergies et les intolérances alimentaires puis s'assurer que les parents en soient informés.

5.8- Responsabilités des remplaçantes

- Dès l'arrivée au service de garde, s'informer de la présence d'enfants allergiques dans le groupe (ou dans le service de garde) et prendre connaissance des mesures à adopter.

- En tout temps, suivre le protocole et les consignes en matière de prévention, d'hygiène et de sécurité.
- Demander de l'aide, en cas de doute et d'incertitude, à un autre membre du personnel.

5.9- Sensibilisation des enfants

Il est entendu que l'enfant n'est pas du tout responsable de sa situation et ne doit ressentir aucune exclusion. Il est toutefois essentiel (en fonction de l'âge de l'enfant) de l'inclure dans le processus de sensibilisation et d'information ne serait-ce que pour développer son autonomie, pour qu'il puisse s'affirmer dans sa différence et pour créer une meilleure cohésion au sein de son groupe. Ainsi, il sera possible de mieux l'aider et de désamorcer ses craintes et ses peurs. Évidemment, il ne s'agit nullement de l'étiqueter! Mais, plus son allergie sera démystifiée, plus facile sera sa vie!

Ainsi, les adultes qui gravitent autour des enfants ont la responsabilité de:

- Informer et sensibiliser les enfants par rapport à l'allergie ou à l'intolérance présente au sein du groupe; en règle générale, les enfants prennent cette information au sérieux et collaborent volontiers.
- Planifier des activités en ce sens.
- Utiliser du matériel pédagogique prévu à cet effet : livres, pictogrammes, chansons, etc.
- Inviter l'enfant allergique à parler de son allergie aux autres enfants et à exprimer comment il la vit au quotidien (le faire verbaliser sur sa différence et ses émotions)

6. LES SORTIES

En tout temps, une seule personne est désignée comme responsable de cet enfant et s'assure de sa sécurité. Elle doit avoir sous la main le matériel requis pour les traitements d'urgence.

Certaines consignes de sécurité sont relatives à n'importe quelle sortie:

- S'assurer que la trousse d'urgence de l'enfant soit complète et à jour : médicament(s), fiche nominale (annexe A), numéro d'assurance-maladie, copie du protocole d'intervention (annexe A), papier, crayon, le tout dans un sac à la taille.
- Rester vigilants à l'heure des repas: appliquer toutes les règles de prévention et d'hygiène quant à la consommation d'aliments, ne pas circuler avec de la nourriture, ne manger qu'à l'heure prévue des repas et des collations, ne pas échanger de nourriture.
- Procéder à une inspection visuelle des lieux afin de s'assurer que les enfants ne soient pas en contact avec des résidus de table ou des déchets pouvant contenir des allergènes (ex: arachides ou noix distribués dans les parcs ou au zoo).

Note: Lors d'une sortie, il est bon de prévoir plus d'un auto-injecteur d'épinéphrine et de s'assurer que la destination est à distance raisonnable d'un hôpital. Bien qu'en général une seule injection suffise, les symptômes peuvent réapparaître et d'autres injections peuvent alors s'avérer nécessaires afin de maîtriser une réaction. Une seconde dose d'épinéphrine peut être

administrée 5 minutes après la première s'il n'y a pas d'amélioration des symptômes ou de l'état. Une deuxième dose ne doit être administrée que si l'on n'arrive pas à maîtriser la réaction allergique, c'est-à-dire si la réaction persiste ou s'aggrave. Une respiration laborieuse ou une perte de conscience sont des signes que la réaction n'est pas maîtrisée. Il peut être sécurisant de se rappeler qu'au Québec les techniciens ambulanciers sont autorisés à administrer les injections d'adrénaline.

Distribution du repas et des collations sur place

- Placer le repas de l'enfant allergique dans un sac séparé et identifié à son nom.
- S'assurer que l'adulte responsable de l'enfant allergique fasse lui-même la distribution du repas et des collations.

Fonctionnement général l'éducatrice qui fait le service doit:

- S'occuper uniquement du pique-nique pour les enfants de son groupe.
- Avant de procéder au service, se laver les mains; s'il est impossible de se laver les mains, utiliser des lingettes humides.
- Laver les mains des enfants (avec des serviettes humides ou des débarbouillettes).
- Laver la surface (la table) avec serviettes humides ou des débarbouillettes.
- Servir les enfants sur un papier brun (l'enfant allergique est servi en premier, si le repas est différent).
- Nettoyer tous les enfants (visage, mains, vêtements) et s'assurer que tous les adultes accompagnateurs font de même.

7. PROCÉDURES DE PRÉCAUTION

Restants de dîner :

Les aliments qui ont quitté la cuisine (qui ont été servis en classe) ne doivent pas être resservis aux enfants pour éviter la contamination croisée.

Les restants de la classe sont retournés à la cuisine et placés à un endroit désigné. La responsable de la cuisine s'occupe des restants qui sont jetés, mis au compost ou bien emballés et gardés au réfrigérateur du personnel pour être achetés ou emportés à la maison, si désiré.

Les restants ne peuvent pas rester dans la classe ou être jetés dans les poubelles de la classe à cause d'un possible allergène qui pourrait ainsi rester dans le local pour le reste de la journée. Si de la nourriture a été déposée dans les réceptacles de la classe, ces derniers doivent être vidés et lavés après le dîner.

Étiquetage des aliments contenant des allergènes ou sans allergènes : À la réception des commandes, avant le rangement, les aliments sont classés et étiquetés par la responsable de l'alimentation ou un employé formé et désigné. Les étiquettes sont appliquées sur les aliments contenant des allergènes.

Lavage de la vaisselle /appareils ménagers / éviers : Avant de commencer la préparation de la nourriture pour la journée, les surfaces de travail, comptoirs et appareils doivent être lavés à l'eau et au savon puis désinfectés.

Les aliments pour enfants allergiques doivent être préparé en premier, placés dans une assiette bleue, emballés et étiquetés puis déposés dans un endroit sécuritaire où ils ne seront pas à risque de contamination croisée.

Quand (le) la responsable de l'alimentation est absent(e) : Un service de traiteur qui se spécialise dans les services de garde et la gestion des allergies alimentaires ou un(e) cuisinier (ière) institutionnel(le) formé(e) et qualifié (e). (et capable d'effectuer les tâches décrites dans la section 5.1) peut être utilisé(e).

8. LES MÉDICAMENTS

L'enfant dont l'allergie a été diagnostiquée devrait toujours avoir son (ses) médicament(s). Ainsi, en cas de besoin, le personnel du service de garde pourra l'administrer aux premiers signes d'alarme et dans les plus brefs délais.

Pour que le personnel puisse administrer un médicament à un enfant, le parent doit fournir une autorisation écrite (annexe C). Ce médicament doit absolument être prescrit par un médecin, l'étiquette du pharmacien en faisant foi.

Les antihistaminiques

Au besoin, le médecin pourra prescrire un antihistaminique (Réactine, Benadryl, Allernix, Allerdryl, etc.) pour le traitement de symptômes mineurs d'allergie, tels que la rhinite (rhume des foins), les réactions locales d'urticaire, les piqûres de moustiques, l'eczéma, etc. Pour le dosage et le mode d'administration des antihistaminiques, l'adulte doit se fier aux recommandations du médecin inscrites sur le certificat médical.

Même si ces médicaments sont souvent disponibles sans ordonnance, le service de garde ne pourra pas les administrer si l'enfant ne possède pas d'ordonnance médicale à cette fin.

Il est important de noter que les antihistaminiques ne devraient jamais être utilisés comme médicaments d'urgence pour traiter un cas d'anaphylaxie.

L'épinéphrine

L'épinéphrine (ou adrénaline) est le médicament prioritaire dans le traitement d'urgence des réactions allergiques graves. Il est conçu uniquement comme un traitement de soutien d'urgence et ne doit pas être considéré ou utilisé comme un remplacement des soins médicaux ou hospitaliers. Il est disponible sous forme d'auto-injecteur contenant 1 dose (Epipen). L'information nécessaire sur leur utilisation et sur les compagnies qui les produisent est disponible

par l'entremise du pharmacien ou du médecin. On peut également se procurer de l'information sur Internet, sur les différents sites d'associations, de produits pharmaceutiques et de groupes de soutien.

- Conserver l'auto-injecteur d'épinéphrine dans un endroit frais (à la température de la pièce et non au réfrigérateur) et sombre (l'épinéphrine est sensible à la chaleur et à la lumière), dans un endroit facilement accessible avec le nom de l'enfant visible sur la prescription. Nous conseillons de le fixer sur le haut d'un panneau d'armoire à l'aide de velcro (l'étui opaque le protège de la lumière).
- Vérifier la date de péremption et prévoir le remplacement de l'auto-injecteur s'il n'est pas utilisé et qu'il est périmé. Ce médicament doit être disponible en tout temps et de façon rapide pour les personnes susceptibles de l'administrer.

Note: L'épinéphrine, sous format d'auto-injecteur, est accessible sans ordonnance, mais le service de garde ne pourra pas l'administrer si l'enfant ne possède pas d'ordonnance médicale à cette fin.

Les effets secondaires

Les bénéfices d'une injection d'épinéphrine au moment de l'anaphylaxie dépassent largement les inconvénients liés à son utilisation. Même si certains effets secondaires peuvent survenir après l'injection (rougeur ou pâleur, tremblements, étourdissements, faiblesse, mal de tête, nervosité ou rythme cardiaque rapide), cela ne doit en aucun cas freiner la volonté d'intervenir lorsque l'action est justifiée.

S'il n'existe pas de contre-indications à l'utilisation d'épinéphrine, il est toutefois important que le parent s'informe auprès de son médecin des précautions à prendre dans le cas d'un enfant atteint d'autres troubles de santé, comme l'arythmie cardiaque ou l'hypertension artérielle.

Injection et auto-injecteur

Comme tout médicament, il s'agit de bien lire le mode d'emploi et d'expliquer la méthode aux personnes concernées. Mais étant donné l'urgence de cette situation en particulier, il est recommandé d'organiser des exercices pour qu'en cas de besoin, l'injection puisse se faire de façon efficace et rapide. A cet effet, des auto-injecteurs de pratique sont disponibles auprès de certaines compagnies et organismes de soutien. Ces auto-injecteurs ressemblent à des vrais, mais ne contiennent ni médicament ni aiguille. Évitez de les conserver avec les vrais afin de ne pas les confondre.

9. POUPONNIÈRE

INTÉGRATION DES ALIMENTS NOUVEAUX

Pour le poupon, tout nouvel aliment doit être introduit dans son alimentation par son parent, à la maison.

Lors de l'accueil d'un nouvel enfant, et plus particulièrement à la pouponnière, le parent est invité à remplir la fiche concernant les aliments déjà introduits dans l'alimentation (annexe I) et à la tenir à jour. Cette fiche revêt évidemment une importance particulière lorsque le poupon présente des signes d'allergies ou d'intolérances.

10. NOURRITURE APPORTÉE DE LA MAISON

À part le diner et les collations offertes au service de garde, la seule nourriture permise au centre sont les déjeuners, les cupcakes pour les anniversaires et les plats des repas communautaires (potluck).

SVP veuillez suivre les lignes directrices pour chacun telles que décrites dans cette politique.

AUCUN ALIMENT NE DOIT ÊTRE GARDÉ DANS LE CASIER D'UN ENFANT ET CE, EN AUCUN TEMPS.

Note: Toute situation alimentaire spéciale ou diète spécifique sont discutées avec la direction pour déterminer des alternatives sécuritaires et sans allergènes.

Les aliments suivants sont interdits dans les aires de jeu des enfants (classes, corridors, gymnase, cour extérieure) et la cuisine en tout temps :

- **Arachides, produits contenant des arachides ou du beurre d'arachides**
- **Noix, produits contenant des noix ou du beurre de noix**
- **Fruits de mer ou mollusques**

Table de déjeuner:

NOUS ENCOURAGEONS FORTEMENT QUE LES DEJEUNERS DES ENFANTS SOIENT PRIS A LA MAISON. Mais, si vous êtes pressés par le temps et que vous devez faire déjeuner votre enfant au centre, il est essentiel de respecter les heures et les aliments permis au centre.

Les heures d'ouverture de la table de déjeuner :

La table de déjeuner est ouverte de 7h00 à 8h00

Petit Taylor : Dans la pouponnière et la salle des Bibittes.

Whiteside Taylor : Dans la salle d'ouverture.

Il est donc important de prévoir suffisamment de temps pour que votre enfant prenne son déjeuner. La table sera fermée définitivement pour la désinfection à l'heure indiquée.

LES DÉJEUNERS DEVRAIENT ÊTRE PRÊT À MANGER. LES ÉDUCATRICES NE PRÉPARENT PAS LES DÉJEUNERS (RÔTIES, BAGEL, ETC.). IL N'EST PAS PERMIS AUX PARENTS D'UTILISER LES ESPACES ET LES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE POUR PRÉPARER LE DÉJEUNER.

Les aliments acceptés pour la table de déjeuner :

- Fruits frais, légumes
 - Rôties (bagel, muffin anglais, pain de blé entier) ou muffins
 - Crêpes ou gaufres
 - Oeufs
 - Céréales ou gruau (Le lait pour les céréales est fourni par le centre)
 - Yogourt, fromage
-
- PAS DE CHOCOLAT OU ALIMENT RICHE EN SUCRE
 - Tous les restants du déjeuner seront jetés ou compostés.
 - Les aliments du déjeuner qui n'auront pas été ouverts seront entreposés dans une place sécuritaire désignée par l'éducatrice, mais jamais dans les casiers d'enfants.
 - Pas de nourriture dans les casiers
 - Aucun partage de nourriture à la table de déjeuner

À la fin de la période de déjeuner, la procédure suivante devra être appliquée :

Avec un linge propre, de l'eau et du savon liquide, laver toutes les surfaces (dessus, côtés et le dessous) de la table et chaises en entier. Désinfecter avec le désinfectant et avec un nouveau linge. Laver les napperons avec de l'eau et du savon liquide avant de les ranger. Passer le balai.

Fêtes

Lors des fêtes (Halloween, Noël, Pâques, etc.), **Il est interdit aux parents d'apporter des bonbons ou friandises (vous pouvez suggérer aux parents d'offrir d'autre chose que la nourriture. Ex. Crayon, bracelet, etc.).**

Les gâteaux d'anniversaire

Si un parent choisi d'apporter une douceur pour célébrer l'anniversaire de son enfant :

- Le parent doit absolument parler et faire des arrangements avec l'éducatrice de son enfant avant d'apporter une douceur pour la fête.
- Le gâteau/petits gâteaux sont remis à l'éducatrice la journée de la célébration.

Repas communautaire:

Nous avons une tradition à Whiteside Taylor qui s'inscrit dans la philosophie des célébrations et de coopération : il s'agit des Repas Communautaires ou "Potluck".

- Lors d'un repas communautaire, tous les enfants (surtout ceux ayant des allergies) seront gardés dans un endroit à l'écart de la pièce où sera disposée la nourriture jusqu'au moment où ils seront sous la surveillance de leur parent.
- À l'arrivée des parents, il est essentiel de leur communiquer clairement que la table peut contenir des aliments potentiellement allergènes et qu'ils doivent assurer la supervision de leurs enfants pour qu'ils n'entrent pas en contact avec ces aliments. Il est de la responsabilité du parent de servir ou non un aliment de la table du repas communautaire à son enfant.
- Toute la nourriture apportée au repas communautaire doit être accompagnée d'une liste des ingrédients.
- Avant le repas communautaire, il est important de retirer la plus grande quantité possible de jouets et de meubles de la pièce et de recouvrir les surfaces avec des nappes jetables pour éviter de répandre de possibles allergènes sur les jouets et surfaces.
- Après l'évènement, un nettoyage MAJEUR a lieu pour laver toutes les surfaces, jouets, poignées de porte etc. qui pourraient avoir été contaminés.

11. PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE RÉACTION ANAPHYLACTIQUE

Enfants connus à risque d'anaphylaxie

Plan 5 Étapes

- 1. Administrer l'auto-injecteur d'épinéphrine dès les premiers signes ou symptômes d'une réaction anaphylactique reconnue ou suspectée.**
- 2. Appeler 9-1-1 et suivre les instructions.**
- 3. En attendant l'ambulance, demander à une deuxième personne d'appeler et aviser la personne contact en cas d'urgence de l'enfant (e.i. parent, gardien) de la réaction allergique.**
- 4. Rester au téléphone avec 9-1-1 et surveiller et donner une deuxième dose après 5 minutes s'il n'y a pas d'amélioration dans les symptômes.**
- 5. Envoyer l'enfant à l'hôpital immédiatement (idéalement par ambulance).**

Suivre le plan d'urgence prévu par le médecin, ou:

- Administrer immédiatement l'auto-injecteur dès les premiers symptômes (même légers) lorsqu'il y a eu ou qu'on soupçonne qu'il y a eu contact avec un allergène. Il n'y a pas de contre-indications à donner Épinéphrine. Quand en doute, c'est toujours le meilleur choix de donner l'épinéphrine.

- L'injection se fait dans le muscle de la cuisse, sur le côté extérieur, légèrement vers l'avant.
- Faire coucher l'enfant sur le côté. Ne pas tenter de bouger l'enfant ou de le lever.
- Si deux adultes sont présents, le second devrait immédiatement contacter le 9-1-1. Si l'intervenant est seul, il faut retarder l'appel après l'injection d'adrénaline. Dites qu'un enfant fait une réaction anaphylactique et demander une ambulance immédiatement.
- S'il est sécuritaire de déplacer l'enfant en anaphylaxie, procéder à son déplacement.
- Si deux adultes sont présents, le second devrait sécuriser l'environnement (déplacer les autres enfants, par exemple).
- Une seconde dose d'épinéphrine peut être administrée 5 minutes après la première s'il n'y a pas d'amélioration dans l'état et dans les symptômes.
- Noter le nombre de doses et l'heure d'administration, ainsi que l'évolution des signes et des symptômes.
- Faire transporter l'enfant en ambulance au centre hospitalier le plus près et l'accompagner.
- Aviser les parents ou les responsables de l'enfant.
- Dès que possible, un rapport d'accident devrait être rempli.
- Dès que possible après l'incident, une rencontre avec la direction, le(s) éducatrice(s), le(s) parent(s) et le (la) responsable de l'alimentation aura lieu pour discuter les faits saillants et comment éviter un autre incident.

Confusion entre asthme et allergie

Enfants connus allergiques :

Pour une réaction asthmatique, l'adrénaline (Epipen) demeure un choix judicieux. Donc, lorsqu'on observe des difficultés respiratoires importantes et subites chez une personne à risque d'anaphylaxie soupçonnée d'avoir été en contact avec un allergène, il faut, de préférence, utiliser l'auto-injecteur d'adrénaline.

Enfants non connus à risque d'allergie :

Suite à l'évaluation primaire de la situation, si un enfant non reconnu comme étant allergique semble victime d'une réaction allergique, appeler immédiatement le 9-1-1. Si disponible, l'adrénaline peut être administrée, **si trois conditions sont présentes**:

- Une cause (présence d'un stimulus ayant déclenché la réaction);
- La présence de signes et symptômes d'une réaction allergique grave;
- Vous êtes en lien avec le service d'urgence 9-1-1 qui vous conseille d'agir.

Après l'injection

Une supervision médicale, en milieu hospitalier, est absolument nécessaire, le plus tôt possible après l'injection d'adrénaline, même si les symptômes sont légers ou se sont atténués, et ce, pour un minimum de quatre (4) à huit (8) heures après l'injection. Certaines personnes peuvent avoir besoin d'injections supplémentaires et de certains traitements de soutien (autres médicaments,

oxygène, etc.), les symptômes pouvant réapparaître plusieurs heures après l'exposition initiale à l'allergène.

Autres médicaments

Il ne faut pas utiliser les antihistaminiques ou les médicaments pour l'asthme comme traitement prioritaire afin de traiter une réaction anaphylactique. Ils peuvent être utilisés comme médicaments secondaires ou supplémentaires après l'adrénaline, mais, à eux seuls, ils ne peuvent rien contre la réaction anaphylactique.

12. MOT DE LA FIN

Réfléchir à la mise en place de procédures assurant la protection des enfants allergiques est un processus nécessaire, malgré la complexité de certaines situations. Il s'agit d'une démarche de groupe où le partenariat exige le partage des responsabilités. Ainsi, ni le parent, ni l'éducatrice, ni le (la) responsable de l'alimentation, ne seront désormais seuls à prendre des décisions et, surtout, ne ressentiront pas le poids de l'isolement, lors de cas litigieux. La mise en œuvre d'une politique pour les enfants ayant des restrictions alimentaires donne à notre service de garde la possibilité de renforcer ou de créer des liens avec ses partenaires naturels, pour la sécurité, la santé et le bien-être de chacun des enfants.

En plus de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun, un protocole sur les allergies et intolérances alimentaires permet à tous les enfants de s'épanouir, au sein d'un groupe où les différences sont respectées. C'est l'occasion pour nous de montrer concrètement à l'enfant à quel point sa santé, sa sécurité, son bien-être et surtout sa vie nous tiennent à cœur. Se doter de procédures internes, les faire connaître, les mettre en application, les mettre à jour et les intégrer aux pratiques, voilà la méthode la plus efficace de nous assurer que tous, nous soyons prêts à reconnaître, à traiter et surtout à prévenir les réactions alimentaires dans nos milieux.

**CPE WHITESIDE TAYLOR****FICHE NOMINALE DE L'ENFANT AVEC RESTRICTIONS ALIMENTAIRES**

Une version personnalisée de ce document sera affichée dans la cuisine, dans le local de l'enfant, en avant de l'annuaire téléphonique des enfants et à tout autre endroit jugé opportun par le personnel.

Nom de l'enfant : _____

Éducatrice titulaire : _____

Groupe : _____

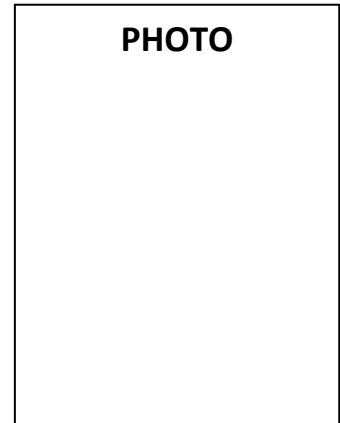
Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ Lien : _____

Tel 1 : _____ Tel 2 : _____

Nom : _____ Lien : _____

Tel 1 : _____ Tel 2 : _____

**CONDITIONS PARTICULIÈRES :**

Allergique à :	Asthme (personne plus à risque lors d'allergie)
Intolérant à :	Médication (voir plus bas)

ALIMENTS À ÉVITER LORS D'ALLERGIE ALIMENTAIRE**LES 9 PRINCIPAUX ALLERGÈNES**

Éviter toute trace des aliments suivants (cochez)	Sources possibles / Cachés
<input type="checkbox"/> Arachide	
<input type="checkbox"/> Noix	
<input type="checkbox"/> Lait	
<input type="checkbox"/> Oeuf	
<input type="checkbox"/> Soja	
<input type="checkbox"/> Blé	
<input type="checkbox"/> Sésame	
<input type="checkbox"/> Poisson <input type="checkbox"/> Crustacés <input type="checkbox"/> Mollusques	
<input type="checkbox"/> Sulfites	
<input type="checkbox"/> Autres (Compléter la section « Autres allergènes »)	

AUTRES ALLERGÈNES**POUR TOUT ALIMENT AUTRE QUE LES 9 PRINCIPAUX ALLERGÈNES**

Allergène : _____

Autres noms utilisés pour cet allergène dans le commerce (retrouvés dans les listes d'ingrédients), si nécessaire utiliser une autre feuille et la brocher avec cette feuille-ci.

Dans quoi le retrouve-t-on régulièrement? _____

Dans quoi le retrouve-t-on caché? _____

Par quoi le remplacer? _____

SYMPTOMES À SURVEILLER (COCHEZ)

La peau	démangeaisons, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure ;
Les yeux	démangeaisons, rougeur, larmolement, enflure ;
Le nez	écoulement, éternuements, démangeaisons, congestion ;
La gorge	démangeaisons, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque ;
Les poumons	toux, respiration bruyante, respiration rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine ;
Le cœur et la circulation	teint pâle ou bleuté, perte de conscience, étourdissement, vertige ;
Le système digestif	nausées, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée ;
Autres	mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

Autres : _____

PLAN D'INTERVENTION LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE

<input type="checkbox"/> Plan individualisé	<input type="checkbox"/> Risque d'anaphylaxie Plan 5 Étapes <ol style="list-style-type: none"> 1. Administrer l'auto-injecteur d'épinéphrine dès les premiers signes ou symptômes d'une réaction anaphylactique reconnue ou suspectée. 2. Appeler 9-1-1 et suivre les instructions. 3. En attendant l'ambulance, demander à une deuxième personne d'appeler et aviser la personne contact en cas d'urgence de l'enfant (e.i. parent, gardien) de la réaction allergique. 4. Surveiller et donner une deuxième dose après 5 minutes s'il n'y a pas d'amélioration dans les symptômes. 5. Envoyer l'enfant à l'hôpital immédiatement (idéalement par ambulance).
--	--

MÉDICATION

Médicament	Date de péremption	Dose	Où le trouver	Quand le donner

GESTION DE L'ALLERGÈNE

À la maison : ___ L'aliment n'entre pas à la maison
 ___ Les produits « avec traces de » sont à la maison mais pas donné à _____
 ___ Les produits « avec traces de » sont servis à _____
 ___ On le cuisine, MAIS n'est pas donné à _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Dernière mise à jour : _____



CPE WHITESIDE TAYLOR
CERTIFICAT MÉDICAL : RÉACTIONS ALIMENTAIRES (svp écrire lisiblement)

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

RECOMMANDATIONS MÉDICALES (à remplir par le médecin)

Je recommande d'éviter les éléments suivants :

Cochez s'il s'agit (A) d'allergie, (IA) d'intolérance alimentaire ou de (MP) mesure préventive.

A	IA	MP	Aliments / Médicaments / Environnement	Réactions

SYMPTOMES À SURVEILLER (COCHEZ)

	La peau	démangeaisons, sensation de chaleur et rougeur, urticaire, enflure ;
	Les yeux	démangeaisons, rougeur, larmolement, enflure ;
	Le nez	écoulement, éternuements, démangeaisons, congestion ;
	La gorge	démangeaisons, enflure, serrement, difficulté à avaler, modification de la voix, voix rauque ;
	Les poumons	toux, respiration bruyante, respiration rapide et difficile, sifflements, essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine ;
	Le cœur et la circulation	teint pâle ou bleuté, perte de conscience, étourdissement, vertige ;
	Le système digestif	nausées, vomissements, douleurs ou crampes, diarrhée ;
	Autres	mal de tête, anxiété, peur de mourir de façon imminente, sentiment de détresse.

PLAN D'INTERVENTION LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE

<input type="checkbox"/> Plan individualisé	<input type="checkbox"/> Risque d'anaphylaxie
<input type="checkbox"/> Voir feuille annexée <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	Plan 5 Étapes <ol style="list-style-type: none"> 1. Administrer l'auto-injecteur d'épinéphrine dès les premiers signes ou symptômes d'une réaction anaphylactique reconnue ou suspectée. 2. Appeler 9-1-1 et suivre les instructions. 3. En attendant l'ambulance, demander à une deuxième personne d'appeler et aviser la personne contact en cas d'urgence de l'enfant (e.i. parent, gardien) de la réaction allergique. 4. Surveiller et donner une deuxième dose après 5 minutes s'il n'y a pas d'amélioration dans les symptômes. 5. Envoyer l'enfant à l'hôpital immédiatement (idéalement par ambulance).

PRESCRIPTION MÉDICALE

Médicament	Dose	Voie d'administration	Quand le donner

Port du bracelet médical recommandé : **Oui** **Non**

Disponibilité de l'auto-injecteur recommandé : **Oui** **Non**

Nom du médecin : _____

Date : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____



CPE WHITESIDE TAYLOR
FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR L'ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT

AUTRES QUE : L'ACÉTAMINOPHÈNE ET L'INSECTIFUGE

Je, _____
prénom et nom du parent

autorise le personnel désigné du Centre de la petite enfance Whiteside Taylor à administrer

à _____
prénom et nom de l'enfant

le médicament : _____ prescrit par : _____
nom du professionnel de la santé

selon la posologie suivante :

et selon les instructions relatives
à l'administration suivantes :

Date d'expiration du produit : _____

Durée de l'autorisation : du : _____ au : _____

Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____ Date : _____



CPE WHITESIDE TAYLOR

PREMIÈRE COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Allergies ou intolérances alimentaires dans notre service de garde

Le CPE Whiteside Taylor a adopté, en janvier 2019, une nouvelle politique d'intégration des enfants présentant des allergies ou des intolérances alimentaires. Que votre enfant soit ou non dans cette situation, il est de notre devoir de vous informer des procédures qui sont mises en place pour assurer la sécurité de ces enfants. Veuillez noter que le CPE Whiteside Taylor rencontrera prochainement, en présence de l'éducatrice et du (de la) responsable de l'alimentation, les parents des enfants allergiques pour connaître leurs besoins spécifiques. Nous profiterons également de la première rencontre avec l'ensemble de nos parents utilisateurs pour faire le point sur notre politique d'intégration.

D'abord, le CPE Whiteside Taylor verra à ce que le parent d'un enfant allergique ou présentant une intolérance alimentaire fournisse les formulaires ou documents essentiels à la sécurité de son enfant. Ainsi, le CPE demandera au parent de fournir les médicaments d'urgence et la prescription du médecin, qui seront conservés dans le local de l'enfant allergique ou dans un sac à la taille. Le parent devra remplir une fiche d'identification de l'enfant avec une photographie récente, la liste de ses restrictions alimentaires et les mesures à prendre en cas de réaction allergique. Il devra signer une autorisation écrite pour que le CPE Whiteside Taylor puisse, au besoin, utiliser le médicament prescrit. Une autorisation lui sera également demandée, afin que le CPE puisse afficher la photographie et la fiche nominale de l'enfant à tout endroit qui sera jugé nécessaire : dans son local, dans la salle du personnel, dans la cuisine, etc.

Parmi les mesures qui seront prises à l'intérieur du CPE, précisons qu'une fiche globale de toutes les allergies et intolérances alimentaires présentes dans notre milieu se retrouvera dans la salle du personnel de même que dans la cuisine. Un code de couleurs sera attribué à l'enfant allergique ou intolérant. Il aura également sa propre vaisselle de couleur bleue. L'enfant mangera toujours dans cette vaisselle, afin que son allergie soit bien identifiée, marquant ainsi une différence visible entre son matériel et celui des autres enfants. Les aliments de l'enfant seront préparés avant ceux du reste du service de garde afin d'éviter de les contaminer.

Il se peut, évidemment, que de nouvelles allergies apparaissent en cours d'année. Ainsi, si tel était le cas, nous les afficherons au-dessus du babillard de la salle du personnel durant deux semaines afin de permettre à tous les membres du personnel d'en prendre connaissance. Vous êtes donc priés de nous avvertir de tout changement qui se produirait chez votre enfant, en matière d'allergies et d'intolérances alimentaires.

Toutes ces mesures sont prises par l'ensemble de l'équipe et nécessitent la participation de tous les parents. Ainsi, nous vous demandons de toujours respecter les règlements et responsabilités présentés dans la politique en matière de prévention des allergies et intolérances alimentaires.



CPE WHITESIDE TAYLOR
LETTRE – TYPE AUX PARENTS DU SERVICE DE GARDE

Nourriture apportée de la maison

Chers parents,

En tant qu'établissement se préoccupant du bien-être et de la santé des enfants, nous tenons, par la présente, à vous aviser de notre volonté de nous conformer aux recommandations médicales concernant les allergies alimentaires.

Comme certains enfants qui fréquentent notre établissement sont gravement allergiques, nous demandons votre collaboration pour respecter la consigne de n'apporter **aucun aliment interdit** (de la maison au service de garde).

De plus, après le déjeuner de votre enfant à la maison, nous vous invitons à laver ses mains et sa bouche à l'eau et au savon et à vous assurer de la propreté de ses vêtements, particulièrement s'il a mangé du beurre d'arachide, un aliment contenant des arachides, ou tout petit-déjeuner contenant un aliment ou un ingrédient pouvant causer une allergie grave au centre. Les allergies graves connues présentement sont:

- Lait et produits laitiers
- Arachides
- Noix
- Poisson et fruits de mer
- Sésame

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire aux enfants allergiques car même une infime quantité d'arachides, de noix ou d'un autre allergène peut engendrer de très graves réactions.

Nous comprenons que ces mesures pourraient vous occasionner des inconvénients. C'est pourquoi nous voulons vous exprimer, au nom de ces enfants, notre reconnaissance et notre appréciation.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous vous remercions de votre collaboration.

Danna Burgess
Directrice Générale

**CPE WHITESIDE TAYLOR****MÉMO / Rencontre avec le parent d'un enfant allergique**

NE PAS OUBLIER ...	FAIT
Demander les médicaments d'urgence accompagnés du certificat médical (Annexe B) dûment rempli et signé par le médecin.	
Faire remplir la fiche d'identification sur laquelle il y a une photographie récente de l'enfant, la liste de ses allergies ainsi que les mesures à prendre en cas de réaction allergique.	
Faire signer les autorisations écrites afin de permettre à l'établissement d'administrer les médicaments d'urgence.	
Prévoir le rangement de l'auto-injecteur et/ou de l'antihistaminique (Benadryl, etc.) dans un endroit facilement et rapidement accessible, en tout temps, par tous les membres du personnel.	
Faire remplir le tableau sur les aliments déjà intégrés.	
Discuter du menu, faire approuver les plats sécuritaires, vérifier les ingrédients. Prévoir des repas spéciaux pour toutes les allergies alimentaires, y compris la maladie coeliaque (allergie au gluten) (mais pas nécessairement pour les intolérances).	
Vérifier la date de péremption de l'Epipen.	



CPE WHITESIDE TAYLOR
RAPPEL AUX PARENTS D'ENFANTS ALLERGIQUES

Mise à jour des fiches d'allergies

Nom de l'enfant : _____

Nous faisons actuellement la mise à jour des fiches des allergies et des intolérances. Nous constatons que, dans le dossier de votre enfant, il nous manque :

Nous vous demandons de nous l'apporter d'ici le _____ .

Nous aurions besoin d'une confirmation à l'effet que l'état de santé de votre enfant est inchangé quant à ses allergies depuis _____, date de votre dernière confirmation écrite. Merci de nous faire parvenir votre confirmation avant le _____.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Danna Burgess
Directrice Générale



**CPE WHITESIDE TAYLOR
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

Renseignements confidentiels

Nom de l'enfant : _____

Je consens à ce que le CPE Whiteside Taylor communique avec le professionnel de la santé qui a signé le certificat médical (annexe B).

J'autorise le CPE Whiteside Taylor à divulguer certains renseignements confidentiels concernant mon enfant _____
(nom de l'enfant, son allergie ou intolérance et la médication requise).

Des moyens visuels, tels que les fiches d'identification, doivent être utilisés pour s'assurer que tous les intervenants puissent facilement les consulter. J'autorise donc le CPE Whiteside Taylor à diffuser la photo de _____ à l'intérieur du service de garde :

- à la cuisine;
- dans la salle du personnel;
- dans le local de l'enfant;
- à tout autre endroit que le service de garde jugera opportun.

Ces consentements sont valides jusqu'à la fin de fréquentation de mon enfant au CPE Whiteside Taylor.

Je déclare que tous les renseignements fournis concernant mon enfant et son (ses) allergie(s) sont, autant que je sache, exacts et complets, et je m'engage à informer, par écrit, le CPE Whiteside Taylor de tout changement concernant l'état de santé de mon enfant.

Signature du parent _____ Date _____



CPE WHITESIDE TAYLOR TABLEAU D'INTÉGRATION DES ALIMENTS

À compléter / Ajouter des aliments, si nécessaire.

Le CPE Whiteside Taylor ne peut assumer seul la responsabilité de l'intégration des aliments chez votre enfant. Nous croyons fermement qu'une intégration sécuritaire ne peut se faire qu'à la maison. Nous vous demandons de cocher chaque aliment que vous avez déjà intégré à l'alimentation de votre enfant et dont il n'a fait aucune réaction.

Nom de l'enfant :

	Nom de l'aliment		Nom de l'aliment
Céréales <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s		Viandes et substituts <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s	
	Riz		Poulet et autres volailles
	Avoine		Veau
	Soya		Bœuf
	Seigle		Porc
	Maïs		Tofu
	Épeautre		Poisson Blanc
	Sarrasin		Poisson Rose
	Millet		Blanc d'œuf
	Blé		Jaune d'œuf
	Orge		
	Quinoa		
Légumes <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s			
	Courges		Épinards
	Carottes		Concombres
	Pois verts		Pois mange-tout
	Maïs		Avocat
	Haricots jaunes		Asperge
	Haricots verts		Panais
	Brocoli		
	Patates sucrées		
	Pommes de terre		
	Chou-fleur		
	Navet		
	Chou		
	Betteraves	Produits Laitiers <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s	
	Champignons		Lait
	Tomates		Fromage
	Laitue		Crème
	Poivron		Beurre
	Aubergine		Yogourt
	Poireau		
	Céleri		
	Oignon		

Légumineuses <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s		Fruits <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s	
	Arachides		Canneberges
	Lentilles		Pommes
	Haricots rouges		Poires
	Fèves de lima		Pêches
	Pois chiches		Bananes
	Haricots rouge foncé		Abricots
	Doliques à œil noir		Ananas
	Haricots romains		Raisins
	Fèves germées		Oranges
	Haricots noirs		Rhubarbe
	Edamames		Kiwis
Graines <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s			Clémentines
	Tournesol		Dattes
	Sésame		Bleuets
	Pavot		Papayes
			Fruits de passion
			Melon miel
			Mangue
			Cantaloup
Noix <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s			Fraises
	Noix de Grenoble		Framboises
	Pacanes		Mûres
	Pistaches		Noix de coco
	Cachous		Citron
	Amandes		Nectarine
	Aveline (Noisette)		Pruneau
Autres <input type="checkbox"/> Tous(tes) intégré(e)s			
	Sirop d'érable		
	Mélasse		
	Miel		
	Chocolat		
	Algues		
	Caroube		

Signature du parent : _____ Date : _____

SECTION À REMPLIR SEULEMENT SI TOUS LES ALIMENTS SONT INTÉGRÉS

À la suite de la lecture de la liste des aliments, j'autorise le CPE à servir à mon enfant tous les aliments énoncés.

Signature du parent : _____ Date : _____

Périodiquement, nous vous demanderons de mettre à jour ces données.

Merci !



CPE WHITESIDE TAYLOR COMMENT UTILISER L'AUTO-INJECTEUR EPIPEN

Comment utiliser l'auto-injecteur EpiPen^{MD}

L'auto-injecteur EpiPen^{MD} est un dispositif d'injection jetable, automatique et prérempli qui permet d'administrer de l'épinéphrine en cas de réaction allergique sévère.

Retirez l'auto-injecteur EpiPen^{MD} de son tube de rangement et suivez les deux étapes faciles suivantes :



- Saisissez l'auto-injecteur, le bout orange pointant vers le bas.
- **Enlevez le bouchon de sécurité bleu en le tirant tout droit – ne le pliez pas et ne le tordez pas.**



- Placez le bout orange contre le milieu de la cuisse externe.
- **Avec un mouvement de balancement, poussez fermement l'auto-injecteur dans la cuisse jusqu'à ce que vous entendiez un « clic ».**
- Tenez l'auto-injecteur fermement en place pendant 3 secondes; comptez lentement « 1, 2, 3 ».

Couvre-aiguille intégré.

Le couvre-aiguille orange s'étend automatiquement après l'injection pour couvrir l'aiguille et assurer que celle-ci ne soit jamais exposée.

Après l'administration d'EpiPen^{MD}, vous devez composer le 911.



CPE WHITESIDE TAYLOR
PROCÉDURE QUOTIDIENNE DE LA CUISINE RELATIVE À LA RÉDUCTION DU
RISQUE DE CONTAMINATION CROISÉE

Le matin avant de commencer la préparation des collations et repas

1. Nettoyer à fond tous les comptoirs et éviers avec de l'eau et du savon. Toujours utiliser des linges et serviettes propres et s'assurer d'enlever tous les résidus. Assainir avec l'assainisseur approuvé (Lemonix)
2. Avant de mettre le lave-vaisselle en fonction, enlever tous les résidus du filtre.
3. Préparer une nouvelle bouteille d'assainisseur à tous les jours.
4. Laver à l'eau savonneuse puis assainir : Porte et poignée du lave-vaisselle
Poignées du réfrigérateur
Le micro-onde
5. Laver à l'eau savonneuse et assainir toute la vaisselle et les équipements qui servent pour la nourriture et qui ont servi la veille en après-midi pour les activités avec les enfants :
 - Contenants divers qui ont servis pour rassembler la vaisselle sale
 - Vaisselle de la collation de la veille
 - Vaisselle du déjeuner
 - Desserte de service de la nourriture
 - Plateaux

Après le service du diner

1. Laver à l'eau savonneuse et assainir toute la vaisselle, les ustensiles, les chaudrons et l'équipement utilisés.
2. Laver avec de l'eau savonneuse les plateaux et les assainir au lave-vaisselle.
3. Laver à l'eau savonneuse et assainir la desserte de service
4. Laver tous les linges, linges à vaisselle, mitaines de four, tabliers éponges et serviettes utilisées.
5. Laver à l'eau savonneuse et assainir au lave-vaisselle tous les contenants de lait vide
6. Assainir tous les comptoirs et éviers à la fin du quart de travail de diner.

À la fin de journée (collation après-midi)

1. Essuyer toutes les surfaces, comptoirs et éviers (enlever particules d'aliments etc.)
2. La décontamination complète n'est pas nécessaire puisqu'elle est faite le matin et que la cuisine est souvent utilisée en après-midi.

